

DESS santé, protection sociale, vieillissement

Université Pierre Mendès France de Grenoble

Le DESS est organisé par l'Université Pierre Mendès France de Grenoble (Faculté de sciences économique, UFR Sciences de l'Homme et de la Société, Centre Pluridisciplinaire de Gérontologie) en partenariat avec l'École nationale de santé publique.

Responsable
Michel Frossard

Durée des études
1 an

Coût de la formation
3 000 F + droits d'inscription universitaires (environ 1 000 F) pour les étudiants en formation initiale :
18 000 F + droits d'inscription universitaires.

Informations complémentaires
M^{me} Pierrette Novaretti
Université Pierre Mendès France

Coordonnées
Université Pierre Mendès France
UFR Faculté des sciences économiques
1241, rue des résidences
Domaine universitaire
BP 47
38040 Grenoble Cédex 9
Téléphone : 04 76 82 55 68
Télécopie : 04 76 82 59 95
Courrier électronique :
Michel.Frossard@upmf-grenoble.fr
Sur le site de l'université Pierre Mendès France :
<http://www.upmf-grenoble.fr>
Horaire d'ouverture au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h

Objectifs

- Maîtriser les outils et méthodes d'analyse et de décision applicables à la gestion du système et des institutions sanitaires et sociales.
- Renforcer une compétence dans une discipline par une approche pluridisciplinaire du secteur sanitaire et social.
- Acquérir une maîtrise de la compréhension globale du système et des outils spécifiques permettant d'exercer les responsabilités nouvelles issues des évolutions en cours.

Contenu des enseignements

Tronc commun

- Approche pluridisciplinaire du champ santé-protection sociale-vieillessement.
- Politiques et institutions sanitaires et sociales.
- Analyse du changement dans les institutions sanitaires et sociales.
- Gestion financière.
- Méthodes d'enquête.
- Méthodes de traitement et de données statistiques.
- Outils d'analyse démographique.

Option économie

- Analyse macro-économique de la demande et de l'offre et méthodes d'évaluation socio-économique dans le domaine de la santé et du social.
- Analyse macro-économique et régulation des dépenses.
- Méthodes d'aide à la décision : analyse stratégique, planification, prospective.

Option psychologie

- Le normal et le pathologique.
- Prévention et accompagnement.
- Traitements et thérapies.
- Entretien clinique.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une maîtrise (sciences économiques, gestion, AES, psychologie...) ou d'un diplôme de l'Institut d'études politiques (section économique et financière), ou être étudiant en médecine en fin de cursus (avec des compléments de formation en économie, en psychologie.)
- Les professionnels en formation continue qui ne rempliraient pas ces conditions de diplômes ne peuvent être retenus que s'ils exercent

une profession dans le domaine couvert par le DESS. À cette condition et sous réserve de validation des acquis par l'Université, ils seront dispensés des conditions pédagogiques énoncées ci-dessus, ainsi du stage.

- Admission sur dossier par une commission.
- Dossier à retirer à partir du 1^{er} avril au secrétariat du DESS et à retourner pour le 20 juin.

Organisation des études

- Regroupements par sessions de 5 jours toutes les quatre semaines, afin de permettre l'accès en formation continue.
- Ces regroupements sont répartis d'octobre à juin. Ils se déroulent en majorité à Grenoble, un à lieu à l'École nationale de la santé publique à Rennes (promotion entière), un à Paris (option économie).
- Rédaction d'un mémoire.
- Stage obligatoire de 3 mois dans un service ou une institution pour les étudiants de formation initiale.
- alternance de cours, travaux dirigés, études de cas, enseignement assisté par ordinateur (option économique), séminaires, travaux sur le terrain, stage, intervenants : Université, École nationale de la santé publique, professionnels, chercheurs, (50 % des enseignements sont assurés par des professionnels).

Régime des examens

- Contrôle continu : comptes-rendus de séminaires, fiches de lecture, épreuves partielles. Examen final dans certaines matières ou épreuves de synthèse.
- Soutenance d'un mémoire correspondant au travail effectué sur le lieu de stage.
- Deux sessions d'examen : septembre et octobre.